

Commission Urbanisme, Construction, Bâtiments Publics et Lotissement

Compte rendu 004

Chaux La Lotière, le 05 Septembre 2014 à 20h00.

Destinataires du présent document :

Les conseillers municipaux : Jean Godard, Frédéric Chapuis, Ludovic Brenot, Marie Pascal, François Maillot, Eric Fauchon, Christophe Guichard, Catherine Jachez, Stéphanie Jupille, Armand Falvo et Alexandre Ormaux.

La population : Jean Michel Huchon, Yves Folin et Gérard Carpi.

Etaient présents :

François Maillot, Eric Fauchon, Frédéric Chapuis, Stéphanie Jupille, Alexandre Ormaux et Gérard Carpi.

Ordre du jour :

- Points sur Lotissements, Voirie.
- Permis de construire de M. STHELY.
- Signalisation et Circulation.
- Questions diverses / Sujets divers.

Points sur Lotissements, Voirie:

- Lotissement communal Rochefort : Nombreuses visites sans offre d'achat.
- Voirie : soumettre au conseil la possibilité de faire faire aux employés communaux une poutre en béton pour renforcer la route de Rochefort (comme relevé lors de la visite des routes CR003)

Permis de construire de M. STHELY:

Le permis de construire pour une maison d'habitation au 8 rue des Combles, hameau de Rochefort, a été étudié.

La commission souhaite faire part de trois remarques qu'elle souhaiterait voir annoter sur le formulaire de Permis de construire :

- Le propriétaire doit prendre ces dispositions pour éviter que l'eau pluviale s'écoulant sur la voie publique ne puisse pénétrer dans son habitation par l'entrée « piétons » (désignée comme telle sur le permis), l'ouvrage se trouvant plus bas que la route à cet endroit. Aucuns travaux ne pourront être demandé à la Commune en recours à d'éventuelles infiltrations d'eau.
- Le propriétaire doit prendre les mesures nécessaires pour que l'eau pluviale emmagasinée par le chemin privé soit traitée sur le terrain privé et non évacuée sur la voie publique. La Commune se réserve le droit d'engager un recours pour que des travaux soient pris en charge par le propriétaire.
- La commune fera un "état des lieux" des voies communales avant et après la construction afin de pouvoir imputer les éventuels travaux de réfection aux propriétaires.

En conclusion, la commission rend son avis consultatif : FAVORABLE.

Commission Urbanisme, Construction, Bâtiments Publics et Lotissement

Compte rendu 004

Chaux La Lotière, le 05 Septembre 2014 à 20h00.

Signalisation et Circulation :

La commission fait le constat que, depuis plusieurs années, de nouvelles routes ont été créées pour desservir de nouvelles habitations sans qu'aucune signalisation n'ait été mise en place. La commission souhaite également réfléchir à la sécurisation des routes et des intersections sur les trois hameaux. C'est dans ce cadre que la commission a travaillé et souhaite proposer différentes options au conseil municipal. La commission devra recevoir mandat pour rencontrer différents fournisseurs de signalisations verticales et/ou horizontales.

- Panneaux pour annoncer les places de retournement et voie sans issue :
 - o Rochefort : Rue des Pelouses
 - o Rochefort : Rue des Combles
 - o La Lotière : Rue de la Fontaine
 - o La Lotière : Impasse des Grandes pièces
 - o La Lotière : Rue des Marnières
 - o Chaux : Rue des Echos
 - o Chaux : Rue des Côtes
 - o Chaux : Rue des Bruyères (Impasse des Bruyères)
 - o Chaux : Rue des Champs Paillards
 - o Chaux : Rue du Sillon
 - o ...
- Signalisation et circulation aux croisements :
 - o rue basse, rue Perrière Franche, route de Bonnevent et rue des Côtes
 - o route de Boulot et rue des Champs Paillards
 - o route de Boulot et rue Zone artisanale
 - o place de la Fontaine du Coq sans tête et toutes les rues associées
 - o rue du Cordonnet, rue du Milieu et rue du Roussot
 - o rue du Cordonnet et rue des Echos
 - o rue des Pelouses et rue de la Baubette
 - o route de Boulot et rue des Marnières
 - o route de Boulot et rue de la Fontaine
 - o route de Boulot et rue des Foulnières
 - o rue des Foulnières et rue des Grandes pièces
- Signalisation et circulation sur la voie : Rue de la Lotière => Entrée de La Lotière.

Questions diverses / Sujets divers :

Travaux de nettoyage des caniveaux par les employés communaux.

Travaux de peintures des passages piétons - **en attente des décisions sur circulation ?**

Devis pour l'entretien de la toiture et des gouttières de la salle des fêtes - **en attente.**

Etude du problème de M DOZIERE : ravinements dans sa descente de garage dus aux ruissellements provenant de la rue de la bruyère avec demande d'installation d'un "bois d'eau – **non statué**

Rénovation de l'alambic : effectué, a été utilisé lors de la fête de la Patate. MERCI BEAUCOUP à notre « artisan – réparateur ».

Les volets de la MAIRIE sont peints et installés. MERCI aux employés communaux et à notre « artisan – manutentionnaire ».

Prochaine réunion : non définie. Proposition : le vendredi 10 octobre 2014 à 20h00 à la mairie.

Ordre du jour : à définir selon les décisions du conseil municipal. (convocation envoyée une semaine avant)